

**Décret n° 2011-154 du 4 février 2011 portant modification du décret n° 2009-1548 du 11 décembre 2009 relatif à la création du comité national de suivi et de prospective du plan national de lutte contre les hépatites B et C 2009-2012**

04/02/2011

La composition de ce comité fait l'objet d'une modification ramenant notamment le nombre de ses membres de quarante sept à quarante six.